

Administration Communale de Hesperange

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2025/11 du 17 mars 2025, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2025/11-1.1	Hesperange, rue Adolphe Reding – travaux de grutage le 17.03.2025
2025/11-1.2	Fentange, rue de Kockelscheuer – remplacement des canalisations du 17.03.2025 au 30.06.2025
2025/11-1.3	Fentange, op der Sterz – travaux de terrassement du 17.03.2025 au 28.03.2025
2025/11-1.4	Hesperange, rue d'Itzig – renouvellement de candélabres du 17.03.2025 au 27.03.2025
2025/11-1.5	Alzingen, rue Josy Haendel – travaux de raccordement du 25.03.2025 au 11.04.2025
2025/11-1.6	Fentange, rue Victor Feyder – déménagement le 18.03.2025
2025/11-1.7	Alzingen, rue Roger Wercollier – travaux de réfection du 17.03.2025 au 28.03.2025
2025/11-1.8	Itzig, rue de la Corniche – travaux de raccordement du 17.03.2025 au 04.04.2025
2025/11-1.9	Fentange, rue Armand Rausch / CR 158 – travaux d'entretien du 20.03.2025 au 28.03.2025
2025/11-1.10	Howald, Boulevard des Scillas – travaux de grutage du 22.03.2025 au 23.03.2025
2025/11-1.11	Howald, rue des Bruyères – travaux de raccordement du 18.03.2025 au 04.04.2025
2025/11-1.12	Alzingen, rue Pierre Flammang – travaux de réfection du 18.03.2025 au 25.04.2025

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 17 mars 2025.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,

Le bourgmestre,

474, route de Thionville, L-5886 Hesperange Adresse postale : B.P. 10, L-5801 Hesperange

Tél.: 36 08 08-1 www.hesperange.lu